

FLASH



Bilatérale avec DRHMD

TRAVAUX

INSALUBRES :

Vers une solution ?

Alors que la CGT revendique depuis des mois auprès du ministère un groupe de travail sur le crispant dossier des travaux insalubres, la DRHMD donne suite à notre courrier du 22 février et accepte enfin d'ouvrir des discussions sur un sujet qu'elle a qualifié à plusieurs reprises de « *non-dossier* ».

La CGT s'interroge sur les propositions qui pourraient être faites pour débloquer cette situation car aucun document préparatoire ne lui a été communiqué à ce jour.

Une chose est sûre, la CGT participera avec la ferme volonté de reconnaissance pour tous les personnels à statut ouvrier dont les établissements ont validé depuis des décennies l'exposition à l'insalubrité dans leur travail.

Montreuil le 15 mars 2022

